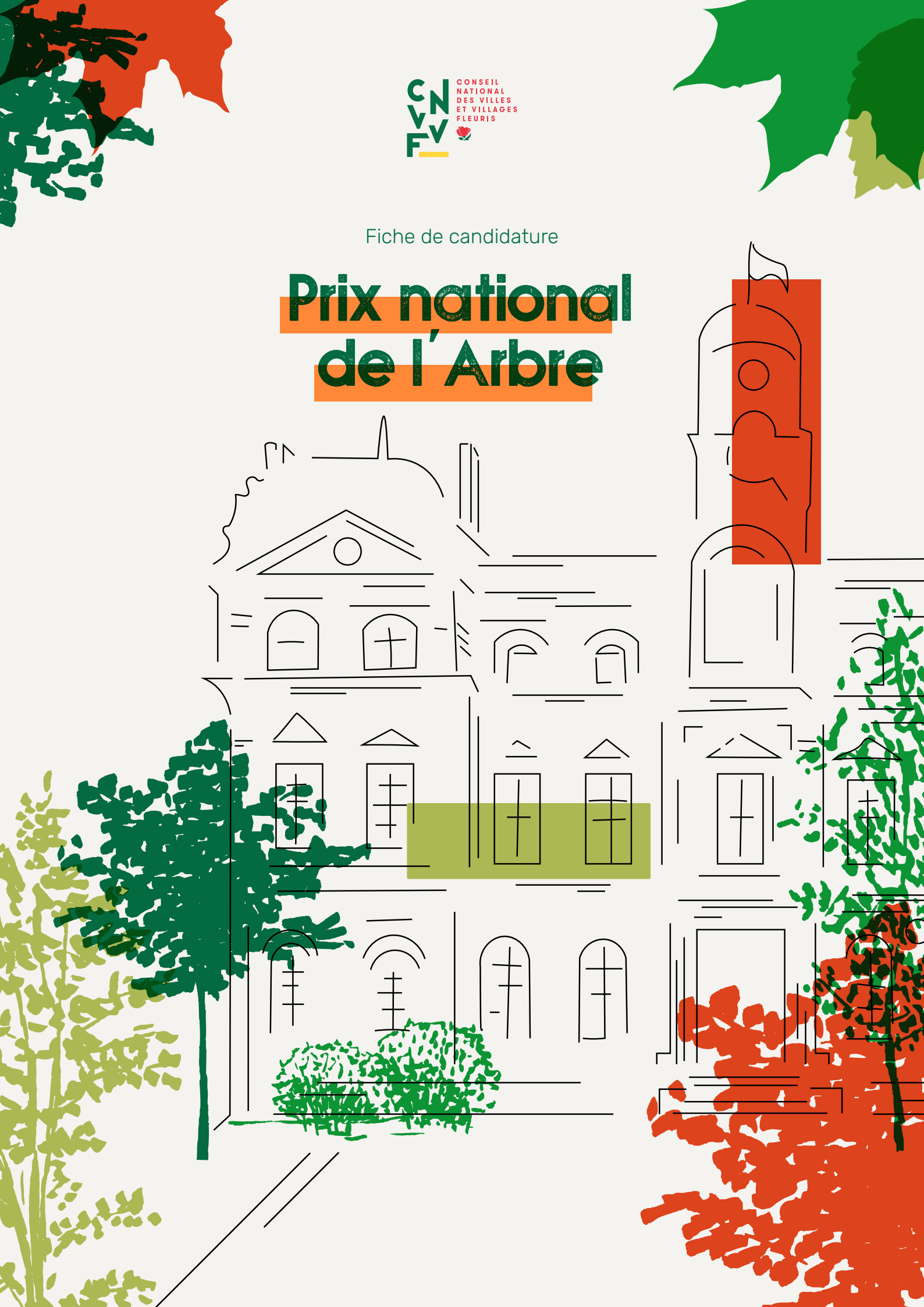


Fiche de candidature

Prix national de l'Arbre



Prix national de l'arbre

Candidature à confirmer par courrier officiel au CNVVF avant le **31 janvier 2026**.

Fiche de candidature et dossier de présentation à **envoyer avant le 30 avril 2026** par courrier et par mail à :

Conseil National des Villes et Villages Fleuris

160 rue Oberkampf – Bat B.

75011 PARIS

message@cnvvf.fr

Fiche d'identité

Nom de la commune :

Niveau de labellisation :

Adresse :

Code postal :

Tél. :

Email :

Nom du maire :

Nom de la personne en charge du dossier :

Nombre d'habitants :

Superficie du territoire :

Coordonnées et interlocuteurs

Nom du responsable technique :

Adresse :

Tél. :

Portable :

Email :

Informations générales

Budget annuel consacré au patrimoine arboré :

Nombre d'agents dédiés aux espaces verts :

Nombre de bénévoles :

Équipements de production végétale, matériel spécifique à la gestion du patrimoine arboré :

Relation avec les documents d’urbanisme :

Expertise Dispositions particulières (conventions, règlements, classements, chartes, mesures de sauvegardes, etc.)

.....

.....

.....

.....

.....

Gestion du patrimoine arboré

Programme de plantation d’arbre des 5 dernières années :

						Total
Année						
Renouvellement						
Création						

Nombre d’arbres d’alignement :

Nombre d’arbres dans les squares, les parcs et les jardins :

Nombre d’arbres isolés :

Forêts et boisements :

Programme de taille et d’entretien :

hectares



Les essences

Quantité

Nombre total d'espèces :

Diversité (*Présentation synthétique de la diversité de votre patrimoine, une liste des espèces peut être jointe en annexe*)

Évolutions (*Présentez les évolutions du choix des essences*)

.....

.....

.....

.....

.....

Promotion de la démarche, action de valorisation et de pédagogie

Auprès des citoyens, des jeunes publics, et des visiteurs (manifestations, ateliers, jardinage, etc.)

Le dossier de présentation

Créer un dossier souple avec photos, en développant les informations contenues dans cette fiche et en intégrant la stratégie en matière de patrimoine arboré avec les objectifs politiques, techniques, économiques et sociaux, et les projets paysagers.

Cette fiche ainsi que le dossier de présentation doivent être adressés au CNVVF avant le 30 avril 2025

À le :

Le Maire

Signature

Les renseignements contenus dans ce dossier sont à l'usage exclusif du jury national.